



Dessaccord avec le proprietaire

Par fleur1, le 03/02/2010 à 09:34

Bonjour,

lors des fortes pluies du mois de janvier tout le terrain c'est affesser voulant lever mes voiture je me suis embourber dans un premier temps avec l'une puis avec la seconde voulant sortir la premeire.

Il s'avere que sur terrain rien n'avait jamais été fait ni mis a niveau ni le touvenant a été mit. Dans mon malheur une des deux voitures c'est tellement enfoncer que lorsqu'on a reussi a la sortir pleins de pieces se sont casser g bien entendu une assurance mais la maison que je loue n'est pas en tres bon état et g deja du faire appel a celle ci deux fois en meme pas un an de ce fait g demander a mon priprio de voir avec la sienne ou de me regler lui la facture vu que mon véhicule n'avait ucun travaux a subir.En faite ma question est ce que je peux lui reclamer le montant des travaux de mon véhicule.